Annexe Dossier de demande de subvention Insertion

Formulaire 2024

Fiche I - Pièces à joindre au dossier

Pour tous les organismes

☐ Dossier de demande de subvention signé, daté, parafé et cacheté.

☐ Document attestant de la capacité du représentant légal à engager la responsabilité de l'organisme pour l'opération.

☐ Délégation de signature du représentant légal le cas échéant.

☐ Attestation sur l'honneur de la régularité de la situation fiscale et sociale de l'organisme à la date du dépôt de la demande (non obligatoire pour les collectivités locales).

☐ Relevé d'Identité Bancaire.

☐ Outils d'évaluation et outils pédagogiques (lorsqu'ils existent).

☐ Lettres de missions précisant le temps de travail sur l'opération des agents valorisés dans le plan de financement.

☐ Copie de l'agrément CDIAE en cours (pour les ACI).

☐ Dernier bilan et compte de résultat approuvés et rapport éventuel du Commissaire aux comptes ou compte administratif.

☐ DSN ou Journal de paie Annuel du dernier exercice clôturé.

En cas :

- de première demande de subvention,
- d'absence de demande de subvention déposée au cours des trois dernières années,
- de modification,

les pièces suivantes sont à fournir :

Pour les associations

☐ Statuts de l'association.

☐ Liste des membres du Conseil d'Administration.

☐ Liste des membres du bureau.

☐ Copie de la publication au Journal Officiel (JO) ou copie des récépissés de déclaration en Préfecture.

☐ Procès-verbaux des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de l'année N-1.

☐ Contrat d'Engagement Républicain

Pour les collectivités territoriales ou les établissements publics

☐ Délibération de l'organe compétent approuvant le projet et le plan de financement prévisionnel.

Pour les entreprises ou toute entité exerçant une activité économique ou commerciale régulière :

☐ Extrait Kbis, inscription au registre ou répertoire concerné.

☐ Pour les entreprises appartenant à un groupe : organigramme précisant les niveaux de participation, effectifs, montants du chiffre d'affaire et du bilan des entreprises du groupe.

☐ Dernière liasse fiscale complète.

Pour les GIP :

☐ Copie de la publication de l'arrêté d'approbation de la convention constitutive.

☐ Convention constitutive.

☐ Délibération de l'organe compétent approuvant le projet et le plan de financement prévisionnel.

☐ Dernier bilan et compte de résultat approuvés et rapport éventuel du Commissaire aux comptes.

Fiche II - Informations pratiques

La présente demande de financement doit être utilisée par toute structure sollicitant une subvention auprès du Département de l'Eure, concernant la mise en œuvre d'une action à visée insertion.

Elle concerne le financement d'actions spécifiques ou le fonctionnement général de la structure qui relève de l'intérêt général. Dès lors, elle ne concerne pas les financements imputables sur la section d'investissements.

Vous pouvez vous procurer le présent formulaire :

- soit en le téléchargeant sur le site : https://eureennormandie.fr/,
- soit en contactant la Direction inclusion active et logement.

Avant d'envoyer votre dossier, nous vous invitons à vérifier que :
- toutes les parties ont bien été renseignées et les annexes jointes (même dans le cas d'un renouvellement) ;
- le dossier est signé et parafé par une personne identifiée et habilitée, daté et porte le cachet de la structure ;
- toutes les pièces demandées dans la fiche n° I sont fournies ;
- la version papier et la version électronique sont identiques.

Une fois le formulaire complété, signé, parafé et cacheté, vous le transmettez, avec ses annexes, sous format papier ET sous format électronique, à l'ensemble des contacts de la Direction Inclusion Active et Logement (cf tableau récapitulatif ci-dessous).

Chaque demande de financement fera l'objet d'une étude approfondie avant d'être présentée au vote des élus.
La décision rendue par la Commission Permanente du Département est notifiée au porteur du projet par l'envoi d'un courrier accompagné d'une convention lorsque la décision est favorable ou d'un courrier motivé lorsque l'avis est défavorable.

A noter : toutes les pages du dossier de demande de subvention ainsi que du plan de financement afférent doivent être paraphées en bas de page par le signataire

Contacts au sein du Département de l'Eure

DIRECTION	SERVICE	ADRESSE	COORDONNES TELEPHONIQUES	COORDONNEES ELECTRONIQUES
DIRECTION INCLUSION ACTIVE ET LOGEMENT	Service instruction et gestion du FSE	Hôtel du Département 14 Bd Georges Chauvin Cs 72101 27021 EVREUX Cedex	Tél. 02 32 31 94 87	audrey.leroy@eure.fr
DIRECTION INCLUSION ACTIVE ET LOGEMENT	Service instruction et gestion du FSE	Hôtel du Département 14 Bd Georges Chauvin Cs 72101 27021 EVREUX Cedex	Tél. 02 32 31 95 68 Tél. 07 61 50 70 02	damien.perros@eure.fr
DIRECTION INCLUSION ACTIVE ET LOGEMENT	Service instruction et gestion du FSE	Hôtel du Département 14 Bd Georges Chauvin Cs 72101 27021 EVREUX Cedex	Tél. 02 32 31 95 45 Tél. 06 98 87 99 69	sandrine.rolland@eure.fr
DIRECTION INCLUSION ACTIVE ET LOGEMENT	Service instruction et gestion du FSE	Hôtel du Département 14 Bd Georges Chauvin Cs 72101 27021 EVREUX Cedex	Tél. 02 32 31 95 69 Tél. 07 61 59 24 11	damien.vanhonsebrouck@eure.fr
DIRECTION INCLUSION ACTIVE ET LOGEMENT	Service instruction et gestion du FSE	Hôtel du Département 14 Bd Georges Chauvin Cs 72101 27021 EVREUX Cedex	Tél. 02 32 31 95 38 Tél. 07 61 56 98 06	kathlyne.martin@eure.fr
DIRECTION INCLUSION ACTIVE ET LOGEMENT	Service instruction et gestion du FSE	Hôtel du Département 14 Bd Georges Chauvin Cs 72101 27021 EVREUX Cedex	Tél. 02 32 31 95 61 Tél. 06 99 14 68 64	nicolas.martin@eure.fr